



Calcul trimestre retraites

Par **alainchris34**, le **21/07/2020** à **09:05**

Bonjour

J'ai plus de 60 ans et suis en carrière longue (plus de 5 trimestres avant mes 20 ans).
Ma date communiquée de retraite était le 1er octobre 2020.

Or, le 15 juin 2020, j'ai reçu un courrier de la CNRACL (caisse dont je dépend) me précisant que je n'avais pas 167 trimestres mais que 164. Je précise que depuis septembre 2019 mon dossier de retraite était constitué. Mon employeur (mairie) après avoir consulté et extrait ma carrière de la caisse des dépôts, m'avait confirmé ma date de départ au 1er octobre. Le maire a même pris un arrêté concernant ma retraite.

Or, le 15 juin j'apprends que je n'ai pas le nombre de trimestres escompté.
J'ai décidé de ce fait d'ajouter des trimestres. En effet, j'ai été apprenti en 1977, 1978 et 1979. J'ai fourni les bulletins de salaire à la Carsat (en ligne). Mon employeur cotisait bien à l'URSAFF. Après avoir consulté le salaire minimum par année requis pour pouvoir valider un trimestre en qualité d'apprenti, je tombe à 3.

Néanmoins, les délais de traitement de la Carsat peuvent aller jusqu'à 6 mois. Et en posant mes quelques jours de repos restant, je devrais pouvoir partir dès le 30 juillet, c'est-à-dire dans quelques jours. Malgré tout, la Carsat ne veut rien entendre pour traiter mon dossier plus rapidement, alors même que l'erreur initiale de calcul des trimestres ne vient pas de moi.

J'aimerais pourtant être le plus rapidement fixé sur ma date de départ à la retraite en sachant si ces 3 trimestres vont être retenus. On m'a déjà dit que l'hypothèse du rachat de trimestre était à exclure au vu des délais, au cas où on ne me valide pas ces trimestres.

Savez-vous comment je pourrais procéder ? Et à qui je pourrais m'adresser pour avoir des

réponses rapides ?

En vous remerciant